

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

Mercredi 13 décembre 2023 à 20h00 heures
à la salle du Battoir

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Promesse de la nouvelle membre du Conseil communal, Mme Michèle Rossel**
- 3. Approbation du Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE) en remplacement du RPEI**
 - a. Présentation
 - b. Approbation
- 4. Budgets 2024**
 - a. Présentation des budgets
 - b. Approbation du budget de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
 - c. Approbation du budget du Collège de District
 - d. Approbation du budget du Syndicat des sapeurs-pompiers
- 5. Budget communal 2024**
 - a. Introduction
 - b. Présentation et approbation du budget communal 2024 basé sur une quotité d'impôts inchangée à 1.64 et une taxe immobilière inchangée à 1.5‰.
- 6. Communications du Conseil communal**
- 7. Divers**

Remarque : Les documents se rapportant à cette Assemblée sont déposés publiquement en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet.